

La réglementation

Code wallon du Tourisme

(nouvelle version de 2017)

Nous vous invitons à consulter le site

<http://cgt.tourismewallonie.be>





La réglementation

La Déclaration d'exploitation des Hébergements touristiques **POUR TOUT HEBERGEMENT TOURISTIQUE**

4 conditions

- 1 **Attestation de sécurité incendie** ou une attestation de contrôle simplifié délivrée par le Bourgmestre ;
- 2 **Extrait de casier judiciaire**
- 3 **Assurance responsabilité civile** qui vous couvre en cas de dommage causé par votre faute au touriste ;
- 4 la durée du séjour ne peut être **inférieur à 1 nuit** ;

Comment puis-je réaliser cette déclaration ?

<http://cgt.tourismewallonie.be>



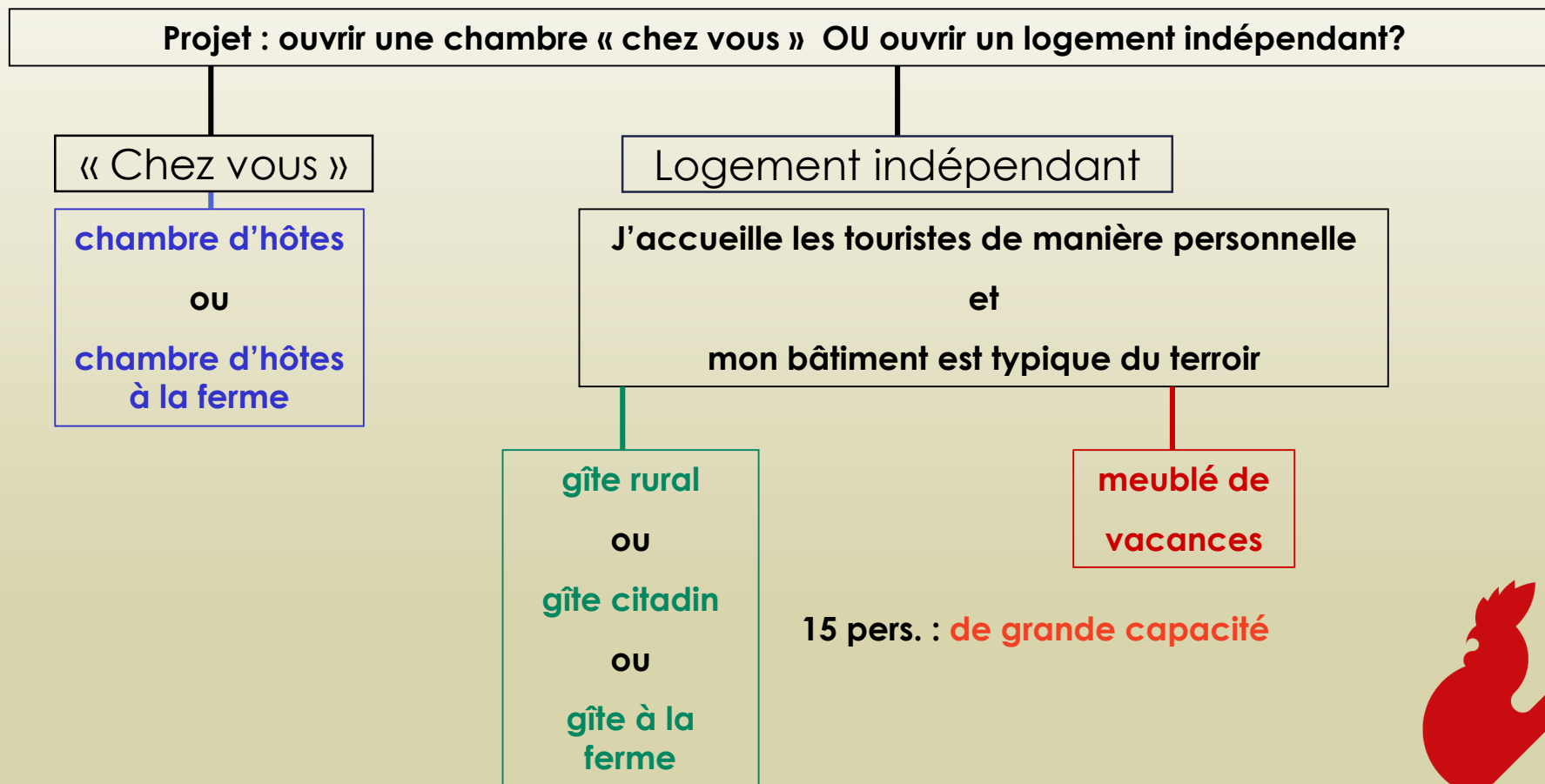
GÎTES ET
CHAMBRES D'HÔTES DE
WALLONIE

La fiscalité

- **Imposition d'une chambre d'hôtes**
- **Imposition d'un gîte ou d'un meublé**
- **Taxes et autres obligations**
 - taxe de séjour
 - assurances : obligatoire et nécessaire
 - TV redevance
 - contrôle des voyageurs
 - statistiques
 - AFSCA



Autorisation d'une appellation



La réglementation

Un montant total est octroyé pour l'ensemble des 2 subventions:

		Taille de l'hébergement			
		Capacité de 1 à 15 inclus	Capacité supérieure à 15	-	
Subv.AM : 20% + Subv.SI : 50%	Type d'hébergement	GR-GC	9.000€	13.000€	-
		CH	-	-	2.000€/chambre
		GF	17.000€	25.000€	-
		CHF	-	-	3.000€/chambre
		MV	2.500€	7.000€	-

! Conditions !

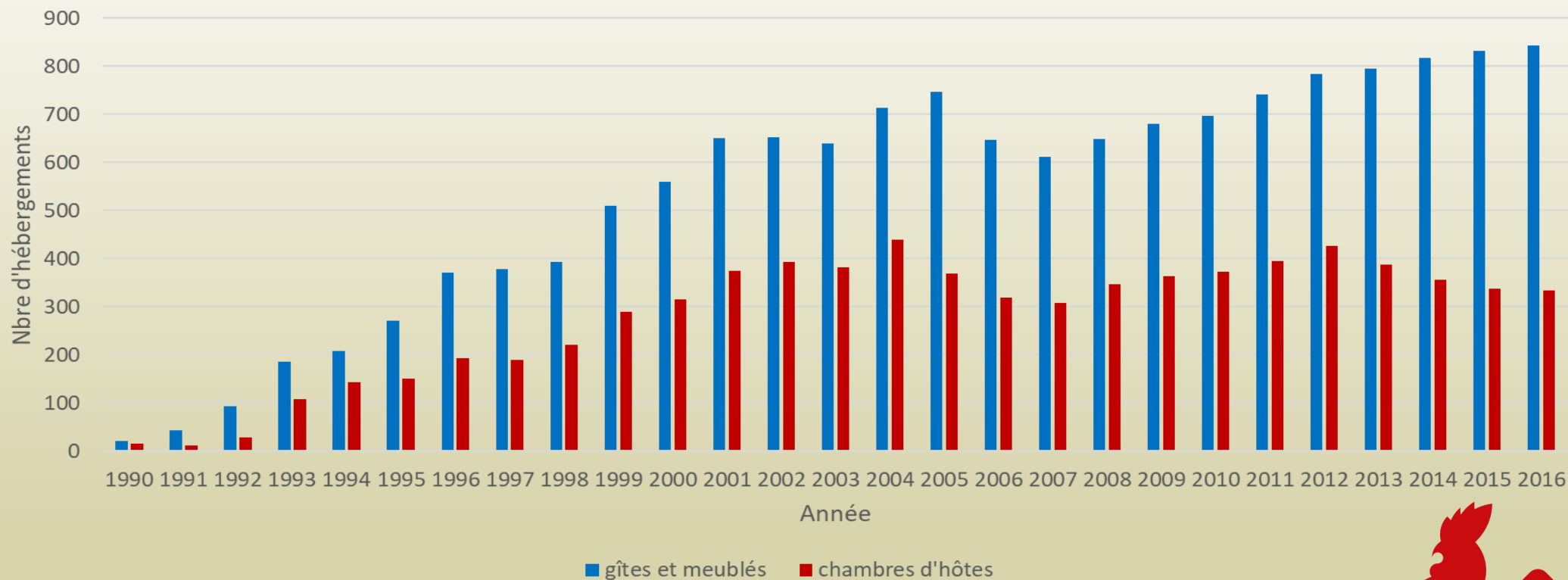


La Fédération des Gîtes de Wallonie

1989 Création des Gîtes de Wallonie	1 101 Gîtes et Chambres d'hôtes	6 conseillers
6 formules d'hébergement	29 ans d'existence	1^{er} réseau d'hébergements chez l'habitant en Wallonie
8 % du PIB	837 propriétaires	31 % des hébergements autorisés



Le Parc des Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie



Les 6 formules d'hébergements

Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie

- Chambres d'hôtes
- Gîte Rural
- Gîte Citadin
- Gîte à la ferme
- Meublé de vacances
- Hébergement Insolite



Nos Missions

La Fédération des Gîtes de Wallonie a 4 missions principales :

- Encadrer les propriétaires dans la création de leur hébergement
- Accompagner ses membres dans leur activité
- Promouvoir et commercialiser le réseau des Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie
- Représenter et défendre le secteur auprès des pouvoirs publics



Nos services

- ✓ suivi de projets
- ✓ suivi de vos dossiers d'autorisation et de subvention
- ✓ les institutions touristiques
- ✓ analyse de votre plan de rentabilité
- ✓ promotion
- ✓ fiscalité
- ✓ outils de gestion
- ✓ image de marque
- ✓ formations spécifique



Accompagnement du projet à la commercialisation

www.belholidays.com



Les **6 raisons** d'opter :

1. Augmentation de minimum 15% de vos réservations
2. Vous êtes le maître de votre offre
3. Outil simple et efficace
4. Solution multiplateforme
5. Solutions de paiement sécurisées
6. Offre abordable



**GÎTES ET
CHAMBRES D'HÔTES DE
WALLONIE**

Les cibles des **Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie**

- Touristes belges et étrangers (Pays-Bas, France, G-B)
- Gestionnaires d'hébergements touristiques
- Futurs propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes



Devenez membre des gîtes de Wallonie

Soit autorisé:

Contactez nous au 081/311.800 et bénéficiez d'une visite gratuite

Soit projet en cours

Participez à nos séances d'informations :

- ✓ Gratuite
- ✓ Sans engagement

Dates et inscriptions sur notre site (www.gitesdewallonie.be)



Merci pour votre attention !

